

LAURAC en VIVARAIS : Infos Municipales

Edito Ainsi que nous nous y étions engagés, nous publions ce premier bulletin d'Infos Municipales.

Cela permettra à chacun d'être informé des principales actions menées le trimestre passé et de connaître ce qui se dessine pour les mois à venir.

Vous saurez aussi qui fait quoi.

Un numéro paraîtra tous les 3 ou 4 mois.

Le bulletin annuel permettra de développer les divers sujets.

Mai 2008
N° 1

Le Conseil Municipal, lors de la plantation du « mai »



Conseil Municipal du vendredi 14 mars 2008

M. Jean Louis Champetier, maire sortant, accueille les nouveaux élus et laisse le soin à M. Robert Brugère, doyen des élus de présider la séance de l'élection du maire et des adjoints.

M. Didier Nury est élu maire.

1^{er} adjoint : - M. Jean Claude Roussel, en charge de la voirie et de la collecte des ordures ménagères,

2^{ème} adjointe : Mme Almérinda Roussel, en charge du CCAS, des associations et des écoles,

3^{ème} adjoint : M. Robert Brugère, en charge des bâtiments, de l'éclairage public et du cimetière,

4^{ème} adjoint : M. Johan Deleuze, en charge de l'urbanisme et de l'intercommunalité.

Commissions communales

Administration Budget Appels d'Offres

Président

Didier NURY

Jacques CLAUZIER
Gilles RIEU
Clarisse CAUVIN
Johan DELEUZE
Jean SAUVY
Dominique TOURRE

CCAS (Comité communal d'action sociale)

Président

Almérinda ROUSSEL

Régine CHANIOL
Dominique TOURRE
Claude MATAL
Annie-Claude RIEU-MARTEL

Affaires Sociales Associations

Président

Almérinda ROUSSEL

Régine CHANIOL
Jacques CLAUZIER
Jean SAUVY
Alain FERNANDEZ
Claude MATAL

Année 2008

Voirie Collecte des ordures

Jean Claude ROUSSEL

Alain FERNANDEZ
Laurent LANDRAUD
Annie-Claude RIEU-MARTEL
Claude MATAL
Jean SAUVY

extra municipaux

Emilie GOMEZ
Irène PLAUD
Paulette IMBERT
Bernadette CERUTTI

Intercommunalité Urbanisme Assainissement

Johan DELEUZE

Jacques CLAUZIER
Clarisse CAUVIN
Gilles RIEU
Laurent LANDRAUD
Régine CHANIOL
Jean SAUVY

Bulletin municipal Info. générale

Jean SAUVY

Robert BRUGERE
Johan DELEUZE
Clarisse CAUVIN
Jacques CLAUZIER
Annie -Claude RIEU-MARTEL

Bâtiments Cimetière Eclairage public

Robert BRUGERE

Alain FERNANDEZ
Dominique TOURRE
Laurent LANDRAUD
Annie-Claude RIEU-MARTEL
Régine CHANIOL

extra municipaux

Bernard JALLES
Josiane CHALVET
André COLIN
Bernadette PINEDE

Responsable de la publication : Didier Nury, maire
Commission « Bulletin municipal, information »

Conseil Municipal du jeudi 03 avril 2008 à 20 h 30

Vote du budget primitif :

Lecture et commentaires sur le budget. Celui-ci est adopté.

Lecture et commentaires sur le tableau des taux d'imposition des 4 taxes locales. Ces taux sont adoptés. Ils restent inchangés par rapport à 2007.

Participation de Lauracois volontaires :

Des personnes extérieures au Conseil Municipal vont participer au CCAS (Comité communal d'action sociale) et à la rédaction du bulletin municipal et Infos.

- C.C.A.S. : Mmes Bernadette Cerutti, Emilie Gomez, Paulette Imbert, Irène Plaud.
- Bulletin et Infos : Mmes Josiane Chalvet, Bernadette Pinède, MM André Colin, Bernard Jallès.

Délégations consenties au Maire :

Pour les projets de travaux de réseau public d'assainissement sur le quartier de la Chabrièreet l'extension du réseau assainissement au quartier de la Plaine.

Personnel communal :

Le principe de l'embauche d'un emploi saisonnier (18 h/semaine) a été adopté pour aider le cantonnier durant la saison estivale. Il sera fait appel à M. Arnaud Roure qui a déjà rempli ces fonctions.

Le principe de l'embauche d'un emploi saisonnier (20 h/semaine) a été adopté pour remplacer la secrétaire de mairie durant ses congés. Il sera fait appel à Mme Barbara Lalauze qui a déjà rempli ces fonctions.

Il est évoqué l'embauche d'un personnel de secrétariat à temps partiel dans un avenir proche.

Organisation d'une Agence Postale Communale :

La poste du village doit disparaître dans les prochains mois (juin 2008) et son remplacement par une Agence Postale Communale est impératif aux yeux de Conseil Municipal.

Le Maire est mandaté pour signer la convention avec La Poste.

Le Conseil Municipal demande au Maire de faire part

- de son émotion quant à la procédure mise en place par La Poste pour imposer ce changement,
- de son mécontentement de voir la commune en charge du financement d'un service public national : la commune devra désormais assurer le salaire de l'agent territorial moyennant une compensation financière qui ne couvre pas les frais engendrés par cette nouvelle charge.

La discussion porte sur les horaires d'ouverture du bureau et l'appel à faire en vue des candidatures pour postuler au poste d'agent territorial.

« Depuis cette réunion du conseil, Mme Agnès Rouillard a été embauchée et assurera ses fonctions à partir de début juin. »

Intercommunalité :

La précédente municipalité avait adopté une délibération de principe d'adhésion à la communauté de communes « Pays Beaume-Drobie ». Celle-ci devait être entérinée avant le 31 juillet, date qui a été repoussée au 15 septembre pour nous permettre d'étudier les statuts des 2 intercommunalités voisines (Pays Beaume-Drobie et Val de Ligne).

Le principe de l'adhésion à une des 2 intercommunalités a cependant été adopté.

Questions diverses :

Vente de terre : La terre retirée du chantier « cimetière-local technique communal » sera vendue aux particuliers qui en feront la demande par courrier, au prix de 8 € le m² hors transport et hors chargement.

Enseignement :

Un courrier de soutien sera envoyé aux personnels du collège de la Ségalière et au lycée hôtelier suite au projet de supprimer un poste de documentaliste.

Un conseil d'école se tiendra le 7 avril à l'école publique. Sera soulevé le manque de calme durant le temps de cantine, le rôle du personnel communal et le respect qui lui est dû.

Divagation de chiens, hygiène et sécurité :

La mairie a reçu plusieurs plaintes consécutivement à la divagation de chiens et à la malpropreté du village. Il est souhaitable que les chiens respectent la propreté du village et la sécurité, notamment des enfants. Un arrêté a été pris dans ce sens.

L'intégralité du compte rendu de cette séance est disponible en mairie.

30 avril 2008 - **ARRETE MUNICIPAL INTERDISANT LA DIVAGATION DES CHIENS**

Article 1 - Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardin publics, à l'intérieur de l'agglomération.

Article 2 - Tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

Article 3 - Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

Article 4 - M. le commandant de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à Monsieur le sous-préfet.

Le samedi 29 mars 2008

Nous avons repris une ancienne tradition délaissée depuis des décennies en plantant le « Mai » sur le terrain proche du bâtiment technique.

Le soleil était avec nous et les Lauracois ont été nombreux (plus de 200) à participer à cette rencontre amicale.

Les projets en cours

- Harmonisation de la signalétique sur l'ensemble de la commune pour en améliorer le cachet et respecter les règles en vigueur. Cette opération s'étalera sur plusieurs exercices et nécessitera la coopération des divers acteurs économiques du village.
- Amélioration du réseau d'eau au quartier des Ginestes qui permettra la construction de logements par ADIS.
- Mise en place du réseau d'assainissement au quartier de la Chabrière, puis réfection de la route.

Les finances de la commune

Le budget primitif 2008 a été adopté en séance, le 14 avril.

Il fait apparaître, dans le compte de fonctionnement, un total de dépenses et recettes de 585 107 €.

La section investissement s'équilibre pour un montant de 670 674 €.

Les échéances de remboursement des divers emprunts s'élèvent à 43 446,26 € (capital + intérêts).

Le détail de tous ces comptes et des différentes lignes budgétaires ne peut trouver place dans ce bulletin, mais est disponible pour les habitants, en mairie.

Commission Bâtiment

Entre fin 2007 et début 2008, l'essentiel des travaux de la commission bâtiment a été constitué par le gros chantier (200 000 € HT) que représente l'extension du cimetière, puis la construction du local technique-annexe mairie.

En décembre 2007, les 3 murs de l'extension ont été bâtis, puis on a coulé les fondations du bâtiment.

En février 2008, l'ossature métallique et la couverture du bâtiment ont été réalisés.

Les murs ont été construits en mars, comme chacun a pu le constater lors de la plantation du « mai ». Le second œuvre reste à faire.

A noter que cette grosse opération sera quasiment autofinancée, ce qui est assez exceptionnel.

Etat des travaux à mi-février 2008



Fin avril 2008

Horaires de la mairie :

le matin : mardi, mercredi, jeudi,
vendredi samedi

de 9 h 00 à 12 h 00

l'après midi :

mardi , jeudi de 15 h 30 à 17 h 00

tél : 04 75 36 83 19

fax : 04 75 36 86 46

mél : mairie.laurac@wanadoo.fr

Agence postale :

Ouverture : lundi 2 juin

Horaires :

du lundi au samedi

de 9 h 00 à 12 h 00

Tél. : 04 75 93 65 06

Festivités :

14-15 juin : kermesse de l'école privée

21-22 juin : descente pédestre des Gorges de
l'Ardèche (Laurac Rando)

28 juin : feu de la St Jean

28 juin : fête de l'école publique

13 juillet : feu d'artifice

et bal populaire (Comité des fêtes)

Fête votive : 1, 2 et 3 août

Concours de pétanque

Bals

Course d'ânes (Comité des fêtes)

Les votiers :

Tiago Carvalho, Valentin Clauzier,

Magali Déroutilhe, Kevin Estevenon,

Arnaud Roure, Alexia Roussel,

Idalio Tavarès

Petites Annonces :

× Nous cherchons pour le « Vivre à Laurac » n°51 (parution janvier 2008) des témoignages, des informations, des documents photocopiables datant de la période 1914-1918 concernant Laurac. Contacter le secrétariat de mairie.

× La distribution de cette feuille est effectuée par des bénévoles. Veuillez nous signaler tout oubli. Dans ce cas, des exemplaires sont à votre disposition au secrétariat de mairie.

Chacun peut se proposer pour aider à la distribution dans son quartier. Contacter le secrétariat de mairie.

× Les associations peuvent faire parvenir en mairie les dates de leurs festivités ou activités prévues durant l'automne, pour diffusion sur le prochain « infos ».